

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 AVRIL 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 13 avril 2017 à 20 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Voinsles, dûment convoqué, s'est réuni en mairie de Voinsles, en séance publique, sous la présidence de M. HUSSON, Maire.

Présents : Etienne BEAUGRAND, Claude BRUNIER, Alain CLOYSSIL, Olivier HUSSON, Martine LAFORGE, Frantz LALANDE, Laurent MAUGENEST, Maryline MENUZ, Mathieu NICOURT, Evelyne RIETSCH.

Absents excusés : Sophie DESWARTE pouvoir à Evelyne RIETSCH,
Alexandre EDOUARD pouvoir à Martine LAFORGE,
Francis EDOUARD pouvoir à Alain CLOYSSIL,
Valérie STRUB pouvoir à Maryline MENUZ,
William BARRE

Secrétaire de séance : Martine LAFORGE

Secrétaire administrative : Catherine JOLY

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 mars 2017

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité et signé.

SEANCE DU 13 AVRIL 2017

Le point » g) Prêt relais La Banque Postale » ne sera pas délibéré au cours de cette séance.

1.a) M14 – Compte Administratif 2016

Le Conseil Municipal à l'unanimité, hors la présence de M. le Maire, approuve le Compte Administratif 2016 mis au vote par Mme Martine LAFORGE, qui présente les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	469 578.12 €	Dépenses	291 643.83 €
Recettes	505 876.29 €	Recettes	411 651.75 €
Résultat de fonctionnement 2016	36 298.17 €	Résultat d'investissement 2016	102 007.92 €
Résultat reporté 2015	49 020.76 €	Résultat reporté 2015 (déficit)	75 796.97 €
Excédent 2016	85 318.93 €	Excédent 2016	44 210.95 €

RESULTAT GLOBAL DE CLÔTURE 129 529.88 €

1.b) M14 – Compte de Gestion 2016

Considérant que le Compte de Gestion 2016 dressé par le Receveur Municipal, présentant les mêmes résultats que le Compte Administratif, n'appelle ni observation ni réserve de sa part, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le Compte de Gestion M 14 de l'exercice 2016.

1.c) M14 – Affectation des résultats 2016 sur 2017

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2016 sur l'exercice 2017 comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Excédent de fonctionnement	36 298.17 €	Excédent d'Investissement (R 001)	44 210.95 €
Besoin de financement Investissement	0 €	Solde des R.A.R.	-21 204.50 €
Excédent de fonctionnement (R 002)	85 318.93 €	Besoin de financement (cpte 1068)	0 €

Report en fonctionnement R 002 = 85 318.93 €

1.d) M14 – Durée des amortissements 2017 des investissements réalisés en 2016

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'amortir les investissements 2016 suivants :

ACHATS 2016	MONTANT €	CADENCE
Compte 2158 – Autres installations, matériel et outillage techniques Ponceuse, débroussailleuse, taille-haies	2 742.32	3 ans
Compte 2182 – Matériel de transport Camion polybenne IVECO.....	26 857.70	5 ans
Compte 2183 – Matériel de bureau et matériel informatique Mobilier de bureau, massicot	1 331.16	3 ans
Compte 2184 – Mobilier Tables, chaises Salle des Fêtes	2 166.36	4 ans
Compte 2188 – Autres immobilisations corporelles Porte sanitaires Salle des Fêtes	3 093.60	5 ans

Compte-tenu des amortissements votés les années antérieures et ceux de 2016, les amortissements inscrits au budget 2017 seront :

Compte	Fonctionnement (dépenses) €	Investissement (recettes) €
281312		510.48
281318		2 954.71
28138		20 049.35
281568		233.87
281578		1 150.79
28158		5 040.31
28182		5 371.54
28183		2 421.65
28184		541.59
28188		1 748.22
Total	40 022.51	40 022.51

1.e) M14 – Taux d'imposition des taxes locales 2017

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve les taux des taxes locales suivantes :

Taxe	Taux de référence 2016	Taux 2017
Habitation	12.58	12.58
Foncier bâti	17.24	17.24
Foncier non bâti	45.53	45.53
Cotisation Foncière des Entreprises	15.65	---

1.f) M14 – Budget Primitif 2017

Le Conseil Municipal à l'unanimité, adopte le Budget Primitif 2017 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes
Crédits au titre du présent budget	574 786.93 €	489 468.00 €
Résultats reportés (R 002)	--	85 318.93 €
Total de la section	574 786.93 €	574 786.93 €

	INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes
Crédits au titre du présent budget	244 644.93 €	221 638.48 €
Restes à réaliser 2016	310 422.10 €	289 217.60 €
Résultats reportés (R 001)	--	44 210.95 €
Total de la section	555 067.03 €	555 067.03 €

TOTAL DU BUDGET	1 129 853.96 €	1 129 853.96 €
------------------------	-----------------------	-----------------------

2.a) M49 – Compte Administratif 2016

Le Conseil Municipal à l'unanimité, hors la présence de M. le Maire, approuve le Compte Administratif 2016 mis au vote par Mme Martine LAFORGE, qui présente les résultats suivants :

EXPLOITATION	
Dépenses	33 995.11 €
Recettes	32 578.96 €
Résultat d'exploitation 2016	-1 416.15 €
Résultat reporté 2015 (excédent)	12 021.52 €
Excédent 2016	10 605.37 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses	38 754.67 €
Recettes	14 021.57 €
Résultat d'investissement 2016	-24 733.10 €
Résultat reporté 2015 (excédent)	34 343.23 €
Excédent 2016	9 610.13 €

RESULTAT GLOBAL DE CLÔTURE 20 215.50 €

2.b) M49 – Compte de Gestion 2016

Considérant que le Compte de Gestion 2016 dressé par le Receveur Municipal, présentant les mêmes résultats que le Compte Administratif, n'appelle ni observation ni réserve de sa part, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion M49 de l'exercice 2016.

2.c) M49 – Affectation des résultats de 2016 sur 2017

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2016 sur l'exercice 2017 comme suit :

EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
Excédent d'Exploitation	10 605.37 €	Excédent d'Investissement (R 001)	9 610.13 €
Besoin de financement Investissement	0 €	Solde des R.A.R.	0 €
Excédent d'Exploitation (R 002)	10 605.37 €	Besoin de financement (cpte 1068)	0 €

Report en Exploitation R 002 = 10 605.37 €

2.d) M49 – Durée des amortissements 2017 des investissements réalisés en 2016

Le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'amortir les investissements 2016 suivants :

ACHATS 2016	MONTANT €	CADENCE
Compte 212 – Agencements et aménagements de terrains Travaux d'assainissement avec création de réseau	22 662.60	15 ans

Compte-tenu des amortissements votés les années antérieures et ceux de 2016, les amortissements inscrits au budget 2017 seront :

Compte	Fonctionnement (dépendances) €	Investissement (recettes) €
2803		6 999.33
2812		1 659.66
2813		5 692.06
2818		2 583.13
Total	16 934.18	16 934.18

2.e) M49 – Budget Primitif 2017

Le Conseil Municipal à l'unanimité, adopte le Budget Primitif 2017 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	EXPLOITATION	
	Dépenses	Recettes
Crédits au titre du présent budget	43 367.85 €	32 762.48 €
Résultats reportés (R 002)	-	10 605.37 €
Total de la section	43 367.85 €	43 367.85 €

	INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes
Crédits au titre du présent budget	30 321.41 €	20 744.28 €
Restes à réaliser 2016	0 €	0 €
Résultats reportés (R 001)	-	9 610.13 €
Total de la section	30 321.41 €	30 321.41 €

TOTAL DU BUDGET	73 689.26 €	73 689.26 €
------------------------	--------------------	--------------------

3. PRIF – Convention de partenariat : avenant

M. le Maire rappelle la convention de partenariat signée avec le PRIF Prévention Retraite Ile-de-France) le 14 décembre 2016 mettant en place un atelier « L'Equilibre en mouvement » à compter du 19/12/2016.

M. le Maire propose la signature d'un avenant à cette convention permettant la mise en place d'un atelier « Mémoire », du 28/04/2017 au 07/07/2017. Le coût de cette activité est gratuite pour les participants et n'entraîne aucun frais pour la commune.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte la proposition et autorise M. le Maire à signer l'avenant à la convention de partenariat tel que présenté.

4. CONTRAT RURAL – Travaux de ravalement lot n°2 : avenant société PAGOT

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal, décident de conclure l'avenant d'augmentation ci-après détaillé avec l'entreprise suivante dans le cadre des travaux relatifs à l'opération des travaux de ravalement de la mairie et autorisent M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette augmentation :

- Lot n° 2 – Couverture
- Attributaire : Entreprise PAGOT, ZAC du Sourduois, 77171 SOURDUN
- Marché initial du 7 juillet 2016 d'un montant de 15 943.06 € HT
- Avenant n° 1 d'un montant de 41 616.47 € HT
- Nouveau montant du marché : 57 559.53 € HT

5. CONTRAT RURAL – Travaux de ravalement lot n° 5 : avenant société CEREELEC

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal, décident de conclure l'avenant d'augmentation ci-après détaillé avec l'entreprise suivante dans le cadre des travaux relatifs à l'opération des travaux de ravalement de la mairie et autorisent M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette augmentation :

- Lot n° 5 – Electricité
- Attributaire : Entreprise CEREELEC, 2 allée Montesquieu, 77186 NOISIEL
- Marché initial du 7 juillet 2016 d'un montant de 11 080.00 € HT
- Avenant n° 1 d'un montant de 2 025.00 € HT
- Nouveau montant du marché : 13 105.00 € HT

6. Réfection de la toiture de la mairie : reprise des fourrures d'arêtières et chevronnage

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal, acceptent l'intervention de la société DEQUIROT pour un montant total de 6 500.00 € HT (reprise des fourrures d'arêtières et du chevronnage de l'ensemble de la toiture de la mairie) et autorisent M. le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Informations diverses / Affaires diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h